

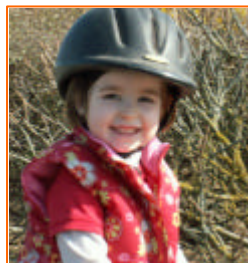
Domaine de Combelles



Stage Equestre Baby-Poney (spécial 4/6 ans)

Votre Centre Equestre vous propose

plusieurs Stages d'Initiation à l'Equitation
pour les petits cavaliers en herbe âgés de 4 à 6 ans.



*Découvrez l'Univers du Poney,
Venez vous initier dans son Royaume.*

→ **Formule « Baby - Poney »**

Au Programme :

Découverte du Domaine, des Installations équestres

Apprentissage des Règles élémentaires de sécurité pour le cavalier, l'animal et ses camarades

Découverte de votre compagnon dans son lieu de vie (approche de l'animal, soins, Box, litière, alimentation...)

Initiation, ou perfectionnement équestre par le jeu, la balade, le travail en manège...

Approche de l'autonomie corporelle et découverte de l'équilibre aux 3 allures par la Voltige

Apprentissage de l'autonomie élémentaire qui vous permettra d'en faire votre compagnon de promenade.

Retrouvez ces stages spécial Baby-Poney, chaque vacances scolaires !!!

infos & programmes sur www.combelles.com

Date & Horaire des Stages des vacances de Février

- Dim 14 Févr 2010 (14h30 / 16h30)
- Lundi 15 Févr 2010 (14h30 / 16h30)
- Mardi 16 Févr 2010 (14h30 / 16h30)
- Vend 26 Févr 2010 (14h30/16h30)

Tarifs

Stage 2h Baby-Poney

22,00 €

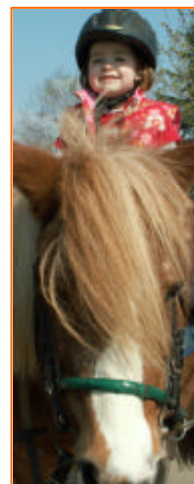
Animation de 2 heures réservée aux cavaliers 4/6 ans débutants, 1 poney pour 2)



Quelques Rappels Utiles :

- **Toute réservation de stage équestre** doit être précédée d'une pré-réservation téléphonique (05 65 77 30 00) afin de connaître les disponibilités.
 - **Toute confirmation de réservation émanant du client** doit être formulée par écrit (nom-prenom+coordonnées du cavalier avec date & horaire réservé) & accompagnée du règlement intégral du stage qui servira de caution jusqu'au terme de votre stage.
 - **Dans le cas d'une réservation de dernière minute, tout stage commandé**, doit être obligatoirement réglé à l'accueil du Centre Equestre avant le début de la séance.
 - **Se présenter environ 10min avant le début de la séance** dans la sellerie Poney. Le moniteur vous accueillera.
 - **Déroulement** : La séance est composée d'environ une moitié de pratique (1 poney pour 2) & d'une moitié d'approche du poney (soins, théorie, travail autour du poney...)
 - **Équipement recommandé** : survêtement et bottes. Le Casque peut être fourni par le club.
 - **Tenue interdite** : **Shorts, Jean's, chaussures à lacets & chaussures de plage.**
- Retrouvez toutes les conditions générales de ventes au dos de ce document.*

- RESERVATION AU PREALABLE au 05.65.77.30.01



Domaine de Combelles - 12 000 Le Monastère Tél : 05 65 77 30 00 - Fax : 05 65 78 08 33

E-mail : combelles@wanadoo.fr - Site Internet : www.combelles.com

Spécial Baby-Poney



Les Conditions Générales de Vente et Règlement des Animations Equestres proposées par le Domaine de Combelles

L'inscription à l'un des stages ou autres animations proposés par le Centre Equestre du Domaine de Combelles implique obligatoirement l'acceptation des conditions ci-dessous par les parties contractantes.

1/ MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS

Tous nos prix s'entendent TTC. Vous pouvez honorer votre réservation par les modes de paiement suivants : chèque bancaire et chèque postal français, chèques-vacances (ANCV), Carte bancaire ou Espèces.

2/ MODALITÉS DE RÉSERVATION ET RÈGLEMENT DES ANIMATIONS EQUESTRES

a- Réservation & Paiement de Stage Equestre : Toute réservation de stage équestre doit être précédée d'une pré-réservation téléphonique (05 65 77 30 01) ou mail (resacombelles@wanadoo.fr) afin de connaître les disponibilités. Toute confirmation de réservation ferme émanant du client doit être formulée par écrit (fiche de réservation complétée et signée) & accompagnée du règlement intégral du stage qui servira de caution jusqu'au terme de votre stage. Cette réservation n'a de valeur contractuelle qu'à réception, par le client, d'une confirmation d'inscription (accusé de réception) émise par le Domaine de Combelles. Le solde du stage est à régler au plus tard 20 jours après la pré-réservation du stage. Ce règlement intégral sera encaissé en fin de stage.

Dans le cas où le solde d'un stage n'est pas parvenu dans les délais indiqués, la pré-réservation est considérée comme annulée et nos conditions d'annulation décrites ci-après s'appliquent.

- **Réservation de dernière minute :** Toute réservation effectuée dans un délai inférieur à 20 jours avant la date du stage doit être payée intégralement avant la première séance du stage.

- **Modification de Stage :** Vous avez la possibilité de modifier les dates, ou formules de stage équestre, une fois, dans la limite de nos disponibilités et sans application de frais. Cette modification doit être signalée par courrier. Toutes les sommes déjà imputées sur votre dossier en cours seront transférées sur votre nouvelle réservation.

Au-delà, toute nouvelle modification entraînera des frais supplémentaires d'un montant de 25,00 € TTC.

- **Arrivée retardée, départ anticipé :** En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, par rapport aux dates mentionnées sur votre bon de réservation, la totalité du stage réservé reste due. Aucun remboursement ne sera effectué.

- **Non présentation au début du stage :** Sans nouvelle du client, à compter de la 2^{ème} journée de stage, nous disposons de votre place. Nous retenons alors les frais en application de nos conditions d'annulation.

- **Annulation : Du fait du client :** Toute annulation doit être notifiée par courrier ; sa mise en vigueur correspondant à la date de réception.

Ce courrier doit être adressé : au Domaine de Combelles – Service Clientèle – 12 000 LE MONASTERE ou par mail : resacombelles@wanadoo.fr

Pour l'annulation d'un stage :

- plus de 30 jours avant votre arrivée, l'intégralité des sommes dues vous est retournée

- moins de 30 jours avant votre arrivée, le montant total du stage réservé est conservé.

Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous invitons à souscrire une assurance annulation - interruption de stage auprès de votre police d'assurance.

Du fait du Domaine de Combelles : Tout contractant ayant reçu sa confirmation de stage de la part du Domaine de Combelles sera averti par courrier puis remboursé intégralement à concurrence des sommes qu'il aura versé.

b- Réservation et Paiement de Séances Equestres : Toute réservation de séance équestre doit être précédée d'une pré-réservation téléphonique (05 65 77 30 01) ou mail (resacombelles@wanadoo.fr) afin de connaître les disponibilités. Cette réservation n'a de valeur contractuelle qu'à réception, par le client, d'une confirmation d'inscription (accusé de réception téléphonique ou écrit) émise par le Domaine de Combelles. Le solde de la (ou des) séances est à régler au plus tard avant la première séance effectuée.

- **Validité de vos Séances :** si vous êtes déjà titulaire d'un crédit de séance équestre en cours de validité, nous rappelons que vos séances équestres réglées (ticket 1h, Cartes 5h ou 10h et Forfaits) doivent être obligatoirement effectuées avant le 31 Août de la saison équestre en cours, sinon elles sont définitivement perdues et ne peuvent être reconduites la saison suivante.

- **Modification de date de séance :** Vous avez la possibilité de modifier la (les) date(s) ou type de séance équestre, une fois, dans la limite de nos disponibilités et sans application de frais. Cette modification doit être signalée par téléphone ou par écrit au moins 24h au préalable. Toutes les sommes déjà imputées sur votre dossier en cours seront transférées sur votre nouvelle réservation. Au-delà, toute nouvelle modification entraînera des frais supplémentaires d'un montant égal à la séance réservée.

- **Non présentation au début d'une séance :** En cas d'absence à une séance réservée, le montant de la séance réservée reste due. Aucun remboursement ne sera effectué.

- **Annulation & Remboursement de séances :** Nous rappelons également que l'établissement « SEM du Grand Rodez », Gestionnaire du Domaine de Combelles et de ses Activités Equestres ne procédera à aucun remboursement de séances équestres payées et non effectuées, sauf cas de force majeure justifié et validé par la Direction de la SEM du Grand Rodez.

Annulation du fait de l'acheteur : Toute annulation doit être notifiée par courrier, sa mise en vigueur correspondant à la date de réception.

Ce courrier doit être adressé : au Domaine de Combelles – Service Clientèle – 12 000 LE MONASTERE ou par mail : resacombelles@wanadoo.fr

Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous invitons aussi à souscrire une assurance annulation - interruption d'activité équestre auprès de votre police d'assurance.

Annulation du fait du Domaine de Combelles : Tout contractant ayant reçu sa confirmation de séance de la part du Domaine de Combelles sera averti par courrier puis remboursé intégralement à concurrence des sommes qu'il aura versé.

3/ ASSURANCE INDIVIDUELLE CAVALIER : Les cavaliers bénéficient pendant leur séjour de la garantie de responsabilité civile du Domaine de Combelles pour tous dommages corporels ou matériels dont la société aurait été reconnue responsable à leur égard. Cependant, pour pratiquer l'équitation, la licence fédérale en cours de validité est conseillée.

Lors de votre arrivée, le cavalier a la possibilité de prendre cette Licence Fédérale sur place (qui lui permet d'être assuré dans tous les centres équestres affiliés à la Fédération Française d'Equitation (FFE), de passer les Examens « Galops », de participer à une dynamique sportive). **Tarif licence fédérale :** 35,00 € pour les moins de 18 ans ou 46,00 € pour les plus de 18 ans. (frais de gestion interne inclus)

Dans le cas contraire, il appartient au cavalier d'amener la preuve qu'il possède une assurance multirisque en cours de validité couvrant les activités équestres, dégageant le Domaine de Combelles de cette responsabilité. Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol et détérioration des objets personnels. Notre responsabilité civile ne couvre pas les vols ou dégradations de matériel équestre. Par ailleurs, le Domaine de Combelles ne pourra être tenue pour responsable des dégâts provoqués par des forces extérieures, telles que tempêtes, orages, tornades... incontrôlables par nos équipes. Il est rappelé également que les parkings ne sont pas gardés et que le stationnement se fait donc aux risques et périls de l'utilisateur.

4/ ANIMAUX : Les chiens et chats sont autorisés sur tout le Domaine, exceptés les chiens de 1ère et 2ème catégorie. Nous exigeons, pour les chiens, qu'ils soient tenus en laisse sur l'ensemble du Domaine. Veuillez à respecter l'hygiène et l'environnement du site d'accueil. Leur carnet de santé doit être à jour des vaccinations obligatoires.

5/ RÉCLAMATIONS : Toute réclamation éventuelle, faisant suite à une activité équestre effectué sur le Domaine de Combelles, devra être formulée par écrit, et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 20 jours suivant votre stage, à l'adresse suivante :

DOMAINE DE COMBELLES - Service clientèle - 12 000 LE MONASTERE - France. Passé ce délai, toute réclamation sera irrecevable.

6/ EQUIPEMENT EQUESTRE RECOMMANDE (ou OBLIGATOIRE *) : Casque (aux normes en vigueur), bottes ou mini-chaps, cravache, gants, éperons, guêtres (à partir du galop 4), sac de pannage avec brosse et cure-pied, protège dos sur le cross* **Chaussures à lacets, Tongues, Shorts et Jean's Interdits.**

Pour les cavaliers débutants ou non confirmés, la Bombe, les affaires de pannage et la cravache peuvent être fournis par le club.

7/ QUELQUES RECOMMANDATIONS COMPLÉMENTAIRES :

- Se présenter dans la sellerie une demi-heure avant votre séance, prendre connaissance du cheval ou poney attribué et le préparer.

- Prévoir un ¼ d'heure avant et après la reprise pour assurer les soins et s'occuper de sa monture.

- une heure de cours correspond à la prise en charge des cavaliers par leur enseignant et représente environ 45 min de pratique. Pour les enfants de moins de 6 ans, la séance est composée d'environ une moitié de pratique + une moitié d'approche du poney avec l'enseignant.

- Interdiction formelle de fumer autour et dans les écuries ainsi que dans l'enceinte du Domaine.

- Merci d'utiliser les parkings pour garer les véhicules. Ne rien laisser d'appareil ou de valeur dans les véhicules, devant ou dans les boxes. Le Domaine de Combelles se dégage de toute responsabilité en cas de vols.